

## Chaire mixte Inserm – Université Annonce

**Année 2017**

L'Inserm est partenaire du programme chaire EPST-Université qui propose, dans le domaine de la biologie-santé, des postes de Maître de Conférences Universitaire (MCU) et/ou des postes de Professeur des Universités (PU), selon les besoins des Universités, accompagnés par une chaire.

Ce dispositif vise à attirer des chercheurs de talent sur des postes thématiques définis en concertation entre l'Inserm et l'université concernée dans le cadre d'une politique scientifique commune.

Les lauréats sélectionnés conjointement par l'Inserm et l'université, dans le cadre de comités de sélection mixtes, seront recrutés par l'université en qualité de maître de conférences ou de professeur des universités et placés en délégation auprès de l'Inserm.

Les chaires permettent ainsi à ces enseignants-chercheurs de se consacrer, pendant une durée de cinq ans, majoritairement au développement de leur projet de recherche dans un environnement scientifique approprié tandis qu'ils développeront leurs compétences pédagogiques en assurant un service d'enseignement limité à un tiers de temps.

Outre leur rémunération, les lauréats des chaires Inserm – Université bénéficieront d'une prime et de crédit destinés à soutenir leur recherche.

Les chaires sont accessibles non seulement aux candidats à un premier poste de MCU ou de PU mais également aux MCU ou aux PU candidats en demande de mutation ainsi qu'aux Chargés de recherche souhaitant devenir Maître de Conférences ou aux Directeurs de recherche souhaitant devenir Professeur des Universités.

Afin de postuler sur ces Chaires, il est indispensable d'être inscrit sur les listes de qualification. L'Inserm encourage donc les chercheurs post-doctorants et les chercheurs statutaires souhaitant postuler à un recrutement sur un poste de Chaire Inserm-Université à **s'inscrire sur les listes de qualification préalablement**. Nous rappelons que la qualification une fois obtenue est valable 4 ans.

Toutefois, une dispense de qualification peut être accordée aux candidats exerçant des fonctions équivalentes à celles d'un enseignant-chercheur dans des universités étrangères.

**Des renseignements complémentaires** peuvent être obtenus à l'Inserm auprès de :

Marie-Josèphe LEROY-ZAMIA  
Département de l'Évaluation et du Suivi des Programmes  
(marie-josophe.lerozamia@inserm.fr)

Marc CRESSANT  
Département des Ressources Humaines  
SDPCIT  
([marc.cressant@inserm.fr](mailto:marc.cressant@inserm.fr))

*Dernière mise à jour*  
*03/03/2017*

## Chaire mixte Inserm – Université Chaires ouvertes aux concours

### Liste des chaires ouvertes au concours pour l'année 2017

Cette liste fait le bilan des chaires publiées sur le portail Galaxie, site officiel de diffusion des propositions de postes MCU. Nous rappelons que les concours sont gérés par les universités qui ouvrent les postes. Merci de les contacter directement pour les modalités de concours.

Adresse du portail : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22713/galaxie.html>

Université	Intitulé de la chaire	Référence sur Galaxie	Date d'ouverture des inscriptions	Date de clôture des inscriptions
Grenoble Alpes	Angiogenèse, nouvelles technologies pour l'étude du développement des vaisseaux sanguins et lymphatiques	<a href="#">144</a>	23/02/2017	30/03/2017